

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination et du management de l'action publique
Bureau des procédures d'utilité publique

COMMUNE de TEILLE

Par arrêté préfectoral en date du **30 AOUT 2010** une enquête publique est ouverte à la mairie de TEILLE, pendant une période d'un mois, du 4 octobre au 5 novembre 2010 inclus, portant sur la demande présentée par le la SCEA DES ACACIAS, en vue d'être autorisée à procéder à l'extension de l'élevage porcin situé au lieu dit « La Justière » à TEILLE, en portant sa capacité totale à 1373 animaux équivalents porcs.

Cet établissement est soumis à autorisation sous la rubrique n° 2102-1° de la nomenclature des installations classées.

Monsieur Etienne MONTFORT, désigné en qualité de commissaire enquêteur chargé de diriger l'enquête, recevra en mairie de TEILLE les observations du public aux dates et heures ci-après :

- | | |
|----------------------------|----------------------|
| - lundi 4 octobre 2010 | de 9 h 00 à 12 h 00 |
| - mardi 12 octobre 2010 | de 9 h 00 à 12 h 00 |
| - jeudi 21 octobre 2010 | de 9 h 00 à 12 h 00 |
| - mercredi 27 octobre 2010 | de 9 h 00 à 12 h 00 |
| - vendredi 5 novembre 2010 | de 14 h 00 à 17 h 00 |

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de TEILLE, aux jours et heures normaux d'ouverture des services.

Le public pourra également consulter le dossier dans les mairies de PANNECE, RAILLE, MOUZEIL et TRANS-SUR-ERDRE aux jours et heures normaux d'ouverture des services.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de TEILLE, au commissaire enquêteur.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation, assortie du respect de prescriptions, ou un refus.